

# WAR ZAO

## SOMMAIRE

ÉDITO

ASSEMBLÉE  
DÉPARTEMENTALE .../...

.../... ASSEMBLÉE  
DÉPARTEMENTALE -  
BREIZ TOUR AIRSOFT

VOYAGE APF à  
BARBASTE

INFOS JURIDIQUES

À votre service

## UN NOUVEAU CONSEIL POUR 3 ANS

P1 **L**e Conseil Départemental récemment élu dont la nouvelle  
P2 composition vous a été transmise par courrier va se réunir pour sa  
séance d'installation le samedi 9 juin prochain.

P3 Ce jour là, seront élus le (a) responsable et son adjoint (e) mais aussi  
P4 désignés les représentants du Conseil au Conseil de Région et dans les  
Conseils de Vie Sociale des établissements et services APF dans le  
Finistère.

P5 Lors de cette première rencontre, le Conseil devra définir son plan de travail  
et tenir compte des engagements pris à l'Assemblée Départementale :

P6 - Une meilleure communication entre acteurs APF et en direction des  
adhérents.

Quel bulletin départemental ?

Le Site Internet APF 29.

-Davantage de liens avec les structures et services APF du département.

-Des rencontres entre adhérents par secteur géographique.

- Un soutien plus important des représentants APF dans les commissions  
et instances officielles.

Ce nouveau Conseil, composé à parts égales d'anciens et nouveaux élus  
saura, sans aucun doute, donner la ligne directrice pour une APF encore  
plus solidaire, plus entendue et plus efficace.

Je profite de ce passage de témoin pour remercier chaleureusement  
tous les candidats à l'élection qu'ils aient été ou non élus ; le nombre  
de candidats montre la vitalité de la délégation et l'envie collective de  
travailler ensemble.

Un grand merci également à tous les membres du C.D. qui ont travaillé  
efficacement et assidûment pendant les trois années qui viennent de  
s'écouler

Thierry DUVAL

«info CD APF 29»

Vous souhaitez être tenu informé rapidement de  
l'actualité de l'APF, d'infos pratiques et juridiques,  
inscrivez vous sur l'adresse mel du conseil

départemental : [cd-apf29@wanadoo.fr](mailto:cd-apf29@wanadoo.fr)



87, Rue de Gouesnou  
29200 BREST

☎ 02 98 42 07 70

📄 02 98 42 07 24

65, Rue de Bénodet  
29000 QUIMPER

☎ 02 98 90 06 10

📄 02 98 90 32 52

[www.apf29.fr](http://www.apf29.fr)

En ce début avril, plus de 120 adhérents finistériens de l'APF ont répondu à l'appel du Conseil Départemental et participé à l'Assemblée Départementale annuelle qui s'est tenue à GOUESNOU.

**Joseph BARBOSA** y représentait le Conseil d'Administration et son président, Jean-Marie BARBIER.

Quelques mois après son adoption en juin à BORDEAUX, le Projet Associatif a été au centre de cette assemblée ; **Marc DUFEIL**, Conseiller Départemental a fait une présentation de cette feuille de route politique pour les 5 ans à venir qui porte le nom de « **Bouger les Lignes** ». Celui-ci s'articule autour des quatre orientations fortes : le renforcement de la place des acteurs de la société civile (dont l'APF) dans la vie publique et au sein des instances de décisions ; une gouvernance associative toujours plus participative et démocratique. Une offre de service APF au plus près des besoins des personnes. En premier lieu l'APF se donne pour objectif d'agir pour une société dite « **inclusive** », c'est-à-dire ouverte à tous, conçue pour tous, respectant les droits fondamentaux de chacun et garantissant une réelle participation de tous.

Ces orientations politiques générales très ambitieuses se concrétisent en objectifs pour lesquels chaque adhérent APF doit pouvoir apporter sa contribution.

Pour notre assemblée et pour l'année à venir, le Conseil Départemental a fait le choix de mettre à la discussion deux thématiques inscrites dans le Projet Associatif : le développement des liens associatifs avec la **lutte contre l'isolement** et la **consolidation des forces vives de tous les acteurs de l'association**.

**Liliane, Bruno et Farid** ont successivement présenté ces thèmes à la suite d'un débat, parfois animé ; plusieurs décisions et engagements ont été pris :

◆ Le Conseil Départemental va continuer à organiser des réunions d'adhérents par secteur géographique, **une fois par mois**.

◆ Le Conseil Départemental se propose de réunir les **usagers présents dans les CVS des structures APF** afin de renforcer les liens avec les établissements et si possible d'intervenir auprès de l'ensemble des usagers des structures APF.

◆ Le Conseil Départemental va mettre en place un **groupe Communication** chargé de réfléchir au contenu et à la forme du **bulletin départemental et du site internet**.

◆ **Les rencontres et activités de loisirs** organisées par la délégation vont être poursuivies en réfléchissant à une organisation permettant de rejoindre des organismes « de droit commun » dont le but est d'organiser des loisirs ; l'objectif de ces démarches consiste à proposer un choix pour les personnes en situation de handicap : des loisirs « entre nous » ou des loisirs avec tout un chacun : un travail de longue haleine.

◆ Le Conseil Départemental s'engage à réunir au moins **une fois par an** l'ensemble des adhérents ayant un **mandat de représentation** (Accessibilité – Commission des droits et de l'autonomie..) ou une responsabilité (exemple : relais locaux...).

À la lecture de ces décisions et de ces engagements, vous pouvez mesurer l'implication dont va devoir faire preuve chaque conseiller départemental et aussi chaque adhérent APF pour renforcer les liens entre acteurs APF et rendre plus efficace l'action de l'association dans le Finistère.

La dernière partie de l'Assemblée s'est déroulée en présence des élus ou responsables invités :

Monsieur **JAFFREDOU**, représentant le Conseil Général.

Monsieur **KARLESKIND**, représentant le Maire de BREST.

Monsieur **LE BIGOT**, représentant le Maire de Quimper.

Madame **BRUBAN**, représentant le Maire de GOUESNOU.

Madame **LAVANANT**, présidente du Collectif des associations des personnes handicapées.

## BREIZ TOURZ AIRSOFT

**U**ne association d'Airsoft a été créée par des travailleurs de l'Esat de l'Odet. Ce petit article pour vous dire que « plus on est de fous, plus on rit ».

### Définition de l'Airsoft :

Airsoft désigne l'utilisation de répliques d'armes propulsant par gaz, air comprimé ou de façon électrique des billes de matière plastique (biodégradable!). L'Airsoft est avant tout un jeu, qui permet de sortir, de se défouler et d'oublier les soucis. L'esprit d'équipe et le fairplay sont nécessaires dans l'Airsoft.

L'airsoft n'est pas un jeu violent et dangereux, il développe le sens tactique et stratégique ainsi que l'intégration dans une équipe. Cette pratique souffre de l'image qu'elle renvoie aux personnes extérieures ; les reportages diffusés à la télé sur l'Airsoft ne reflètent pas la réalité.

**Un petit témoignage de François, airsoftteur de l'ESAT :** François a pratiqué le jeu sur des terrains peu adaptés aux fauteuils.

*« Malgré ces contraintes, c'est un moyen de se surpasser ».*

*« C'est un sport qui permet de se défouler et de vider son énergie ».*

**L'association recherche un terrain accessible aux fauteuils..... Si vous avez des idées, contactez-nous !**

**Si vous souhaitez vous renseigner sur l'Airsoft ou pour devenir adhérent de l'association contacter Lionel COUIC à l'ESAT de l'Odet**

**02.98.90.29.24**

L'échéance de **2015** pour une **société accessible à tous** a constitué l'essentiel des interventions de cette fin d'après-midi. Une indispensable vigilance de notre part et une mobilisation exigeante de nous tous constituera la condition au respect de cette échéance.

Le travail inter-associatif au sein du Collectif a été souligné comme étant une richesse en cette période de début d'élaboration du schéma départemental et la réflexion menée par l'Agence Régionale de Santé.

Les listes d'attentes d'enfants au service de soins à domicile constituent une forte préoccupation APF.

A l'inverse, l'ouverture des appartements groupés à BREST représente un aboutissement heureux et apprécié des usagers.

**Les finances de la délégation** du Finistère ont fait l'objet d'une présentation rapide : la fragilité structurelle de la délégation dont l'équilibre financier repose essentiellement sur les dons et les legs mais aussi sur la mobilisation de tous les acteurs à l'occasion d'opérations, ressources locales : textiles – vente de bonbons, de fleurs – lotos – investissement des bénévoles pour les fêtes estivales...

Les élus ont réagi en soulignant tous qu'ils entendaient notre exigence quant à l'accessibilité de la cité tout en présentant les **difficultés** à réaliser cet objectif.

Les travaux de l'Assemblée Départementale se sont terminés par l'allocution de clôture de **Joseph BARBOSA** réaffirmant l'importance de chaque acteur au sein de notre grande association.

En résumé et de l'avis commun, cette Assemblée Départementale fut riche en travaux, en propositions et interventions parfois véhémentes mais constructives.

**Thierry DUVAL**

**SEJOUR APF A BARBASTE**

Nous connaissions-nous tous lorsque nous nous retrouvâmes, dès potron-jacquet, sur le parking de CARREFOUR ? A part Mr le Directeur et une ou deux personnes qui vinrent spontanément me saluer en singularisant ce geste par le rajout du prénom, des liens seraient à établir ou non. C'est là qu'on réalise que le département du Finistère est étendu. Par bonheur, des accompagnatrices créèrent grâce à une bise synonyme de bienvenue, de la chaleur. Un dispositif de départ s'accomplissait par le rangement des bagages dans les soutes puis l'installation des voyageurs qui pour la plupart souffrent d'empêchements moteurs dont nul n'est habilité à juger de la gravité. Sinon, un petit air de colonie de vacances régnait. Renouer avec cela ne fut pas désagréable, bien au contraire. Les accompagnatrices proposèrent très rapidement de nous hydrater. A cette bonne intention, s'ajouta une distribution de biscuits ou de bonbons.

Nous descendîmes la France et stoppâmes, pour nous sustenter, à un restaurant bien sympathique.

Tout était à découvrir. Notre relais se trouve excentré. Le Moulin Neuf constitue un bel ensemble.

Avant de prendre le pot de bienvenue avec allocution succincte du directeur, nous déposons nos affaires dans les chambres qui portent des noms d'arbres. Fichtre, les lits sont bas. Où prendre appui pour faire le transfert. Question accessibilité, ce n'est pas top. Il faut se dire qu'il s'agit d'un établissement privé et qu'on ne peut pas tout exiger même si dans l'absolu, il serait souhaitable que ... Le premier dîner ainsi que tous les repas pris au Moulin Neuf sont succulents et abondants. Une vieille ennemie guette : la fatigue. Le lendemain, nous effectuons une croisière commentée au fil de la baie ; achat de cartes postales grâce au dévouement des accompagnatrices. Tout au long du séjour, j'observe, incrédule, une abnégation non feinte à une époque où le profit et le rentabilité règnent sans partage. Le Pouvoir change de couleur. Une dame se lamente ostensiblement. Je souris.

**TOULOUSE**

Nous bénéficions d'une visite commentée de la ville Rose. Nous passons devant chez C. NOUGARO. Nous ne pouvons pas nous arrêter dans la Ville, l'investir avec nos fauteuils et nos cannes. Peu importe, on nous explique tout au micro. Le plaisir de connaître TOULOUSE est

indubitable. On nous désigne les hauts lieux de la Ville, nous explique son histoire, son architecture. L'importance de son pôle universitaire nous est dévoilée. Le très copieux repas de midi m'offrit le délicieux plaisir, en plus des agapes gustatives, de permettre à une bénévole à la retraite, de se mettre en question après qu'elle eût commis des maladrotes aussitôt pardonnées. Merci à la pointe Bic et respect à la dame.

**A380**

Nous en eûmes plein la vue en nous immergeant dans Airbus industrie, en montant à bord de la maquette de l'A380, une hôtesse explique, fournit des détails pertinents. Quelle aventure ce zinc ! Que les résidents restés en Finistère ne soient pas trop nostalgiques, nos merveilleuses découvertes n'évitèrent pas, pour certains d'entre nous un gros coup de pompe. Chacun se fit fort de braver. Nous parachevâmes notre passage par l'achat de menus souvenirs.

**FOIE GRAS**

Après une nuit de repos nous fûmes reçus à la GAEC de CANTELAUSE située au milieu de la forêt landaise. La propriétaire, un tantinet fat, nous dévoila les secrets de fabrication de son foie gras, exceptionnel à ses dires. Elle nous en fit goûter un peu sur un morceau de pain fait par ses soins. Elle se livra à une promotion de sa marchandise.

**FERMES ROQUES**

Encore du commerce. Des fruits parmi lesquels des pruneaux reconditionnés, etc... selon un procédé semblable au foie gras, on explique, commente, illustre par des diapos, indique l'art de choper la diarrhée. Des anecdotes sont racontées. La ferme ROQUES se transmet de génération en génération. Puis, nous allons à COUTHURES, assister à une scénovision :

**GENS DE GARONNE**

On nous relate les facéties et les péripéties de la Garonne grâce à des technologies sophistiquées donnant illusion de nous trouver dans l'action, les mouvements de GARONNE. Très intéressant.

Si nos journées sont bien remplies, nos soirées n'ont rien de triste, ambiancées par un des guides ou une excellente animatrice improvisée, appartenant à notre groupe et ayant un sens de la répartie et une gouaille qui méritent d'être salués et reconnus. Il s'agit de Nathalie. Quelle personnalité attachante et joyeuse !

Nous terminâmes nos explorations à LA ROMIEU, par une visite guidée de la Collégiale datant du XIV ème siècle.

.../...

.../... Nous nous trouvions là dans le Gers, architecture différente mais non moins typique. Pour clore le séjour au Moulin Neuf, on nous offrit un menu gastronomique.

Nous venions d'écouler une semaine pleine de découvertes.

Malgré la fatigue, le séjour fut un moment de bonheur arraché à notre existence jalonnée d'écueils.

A l'année prochaine et MERCI à tout le monde sans oublier Yves, notre chauffeur.

Jacky LAURENT

## INFOS JURIDIQUES

**L**a délégation a accueilli ces derniers mois **ROMAIN**, étudiant en master de droit.

Certains d'entre vous ont eu l'occasion de faire sa connaissance lors de réunions d'adhérents de secteurs ou encore à l'Assemblée Départementale.

Dans le souci de pouvoir disposer d'informations simples, compréhensibles par tous sur vos droits et constatant que de trop nombreuses personnes ne les font pas valoir par ignorance, ROMAIN a élaboré des fiches techniques simplifiées sur des prestations ou des allocations intéressant le plus grand nombre.

Ainsi, sur simple demande, nous pouvons vous envoyer une ou plusieurs fiches sur les thèmes suivants :

### La Maison Départementale des Personnes

**Handicapées** : C'est normalement le lieu où se retrouvent toutes les demandes et interrogations concernant le handicap, mais un certain nombre de questions peuvent se poser. Quels sont les rôles de la MDPH et comment fonctionne-t-elle ? Qu'est ce que la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH qui vient remplacer la COTOREP ?

- **L'allocation Adulte Handicapé** : C'est une allocation visant à donner un revenu aux adultes handicapés ne pouvant travailler. Quels sont les droits qui composent cette AAH et quelle sont les conditions pour y avoir accès ? A qui faire la demande ?

### L'allocation d' Education de l'Enfant

**Handicapé** : le but est ici d'aider financièrement les familles ayant à leur charge le surcoût relatif à l'éducation d'un enfant atteint d'un handicap. Quels sont les droits qui composent l'AEEH et ses compléments ? Quelles sont les conditions pour y avoir accès ? A qui faire la demande ?

### La Prestation de Compensation du

**Handicap** : Cette prestation vise non pas à fournir un revenu, mais à compenser les surcoûts liés au handicap. Aides humaines et techniques. Comment fonctionne cette compensation, quels sont les critères pris en compte, comment sont prises les décisions ? Qu'advient-il de l'ACTP ?

### La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur

**Handicapé** : Ce statut permet un meilleur accès au marché du travail. Sous quelles conditions est-il attribué ? Par qui est-il attribué ? A quoi sert ce statut ?

- **La pension d'invalidité** : Elle vient fournir un revenu aux personnes ayant travaillé dont la capacité de travail est réduite suite à une maladie ou un handicap. Quelles sont les conditions pour y avoir droit ? Qui décide de l'attribuer ?

- **Les cartes** : Il existe un certain nombre de cartes visant à permettre un meilleur accès aux transports pour les personnes à mobilité réduite. Ces cartes sont attribuées en fonction des degrés de handicap et du mode de déplacement. Quelles sont les conditions d'attribution de ces cartes et qui est chargé de les attribuer ?

### La protection judiciaire des personnes

Lorsqu'une personne, quelles que soient les raisons médicales, ne peut plus s'occuper elle-même de ses affaires, peuvent se mettre en place des Tutelles ou des Curatelles. Comment et sous quelles conditions se mettent en place ces mesures ? Qui la met en place ? Comment fonctionnent ces mesures ?

- **Les mesures d'accompagnement** : Avant la mise en place d'une mesure judiciaire, il existe une possibilité avec le Conseil Général en cas de difficulté à gérer ses allocations. Quelles sont ces mesures ? Comment fonctionnent-elles ?

- **Les services médico-sociaux** : Il existe un grand nombre de services différents en vue d'aider les personnes handicapées dans la vie de tous les jours. Quels sont ces services, et quelle est leur rôle ?

Si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre de ces fiches de synthèse, n'hésitez pas à nous la demander.

Thierry DUVAL

# La Délégation Départementale

**Brest**

☎ 02 98 42 07 70

**Quimper**

☎ 02 98 90 06 10

**Thierry DUVAL, Directeur**

**Lénaïg LE BOT**

**Annie MOCAER**

Attachées de Délégation. Elles assurent l'accueil à la Délégation

**Gaëlle CLOATRE**

**Sébastien LE BRAS**

**Gérard COIS**

**Marion PAROD**

Animateurs - Avec les adhérents, ils organisent les loisirs

## Le Conseil Départemental

Il définit et met en œuvre la politique de la Délégation APF 29 dans le département. En sont membres élus par les adhérents : **Liliane Le Pinvidic, Bruno Guernalec, Jean-Michel Minot, Marc Dufeil, Jean-Luc Boucher, Daniel Menez, Christophe Cailliau, Farid Kébir, Delphine Lozach, Michel Lapaquette, Hervé Paul, Joseph Falhun, Bernard Le Guillou, Stéphane Lambert et Prérana Alary.**

## Les responsables et représentants

**Marc DUFEIL, Jean-Noël COURTOIS et Jacques LE FORESTIER** veillent au respect de la réglementation en Commission Accessibilité et Tourisme.

**Catherine BUNEL, Yvonne CONQ et Nicolas ZLOTNIK** siègent à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées où ils représentent les personnes handicapées.

**Anne Françoise MIOSSEC et Hélène ROUDOT** organisent et animent des rencontres à l'intention des personnes atteintes de Sclérose En Plaques.

**Annaïck RISCH** anime une réflexion et une action avec les personnes présentant des difficultés de communication.

**Bernard LE GUILLOU** représente les usagers à OHÉ-PROMÉTHÉE/CAP EMPLOI.

## Les Services et Établissements APF 29

### Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

☎ 02 98 42 64 71

#### Les Foyers

Keraman à Quimper ☎ 02 98 65 11 11

Kerlivet à Brest ☎ 02 98 41 69 15

### Les Services d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

Brest ☎ 02 98 47 63 83, Quimper ☎ 02 98 53 06 81

#### L'Établissement de Service d'Aide par le Travail

Quimper ☎ 02 98 90 29 24

**L'Entreprise Adaptée** Briec de l'Odet ☎ 02 98 59 58 09

## CARNET DE FAMILLE

**Nous avons la douleur de vous faire part de la disparition de :**

- Monsieur BRIANT, frère d'Annie (NEVEZ)
- Monsieur Hervé JAOUEN (PLONEOUR-LANVERN)
- Madame CHEMINEAU (CARHAIX)
- Monsieur Philippe JACQUET (QUIMPER)
- Monsieur Gilbert DANIEL (QUIMPER)
- Madame Yvette CORNE (QUIMPERLE)
- Madame Marie-Josèphe LE BRUN (DOUARNENEZ)
- Madame Yolanda SPERTI (BREST)
- Monsieur Florian FAVREL (BREST)
- Monsieur MALGORN, père d'Annie (BREST)
- Madame Valérie MOREL (LANDIVISIAU)
- Monsieur Marc BOURHIS (GUILERS)
- Madame Sylvie FOLL (BREST)
- Monsieur Philippe PINGUET (BREST)
- Monsieur Jean VENEC (BREST)

**Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer !**

## Cotisation 2012

à envoyer à la délégation

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

.....

.....

◆ Cotisation simple :

**25 €**

◆ Cotisation et abonnement

FAIRE FACE :

**47 €**

APF - Délégation du Finistère